

Tem 1 (istor) : Ar memoriou, ul lenn istorel

An istorour ha memoriou an eil brezel-bed e Bro-C'hall

Digoradur : eus ar memor hinienn d'ar memor hollek

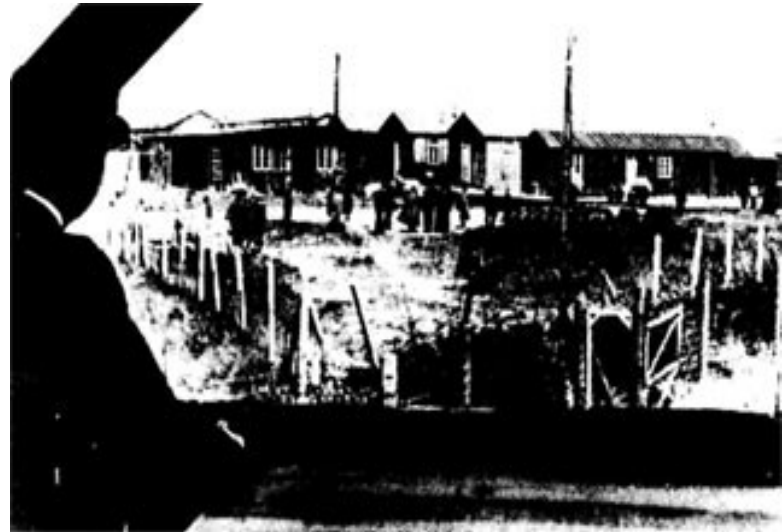
« Mémoire » : *faculté de l'être humain de conserver les expériences vécues de son passé, notamment affectives, pour en faire profiter les expériences nouvelles.*



Skoulmenn : *penaos e vez adsavet an amzer dremenet hervez ezhommoù an amzer a-vremañ ? Petra eo rol an istorour evit sioulaat memorioù bec'hus (=conflictuelles) ?*

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

A. Disoñjal Vichy ?



Bomm eus ar film-diell « *Nuit et Brouillard* », A. Resnais, 1955 : araok ha goude ar sañsur...

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

A. Disoñjal Vichy ?

Bec'h a zo etre ar memorioù lec'hel :
Skouer proses Bourdel e 1953 – Alsas / Limousin

An dud tamallaet evit drouglazh
Oradour-sur-Glane



E Bro-Alsas eo bet goloet
monumantoù ar re varv gant lien du

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

B. Ur sell glorius war ar brezel, hini ar rezistañs



1. Ar « rezistañsialism » (H. Rousso)

Skignet bras e vez memor ar rezistañs er gevredigezh a-bezh :

- dre ar sinema hag al lennegezh (testenni ha bandennoù treset)
- dre ar skol hag al levrioù-skol
- dre al lec'hioù-memor / anvioù ar straedoù / ar mirdioù
- dre al lidoù-memor

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

B. Ur sell glorius war ar brezel, hini ar rezistañs

a) Manuel de cours élémentaire, Nathan, 1959.

123

(Août 1944).

RÉCIT

Depuis 1940, les Allemands occupaient notre pays : les Français étaient esclaves sur leur propre sol.

Mais ils voulaient rester un pays libre, et ils « résistaient » à l'« occupant ».

L'occupant prit peur ; il emprisonna et tortura des milliers de patriotes français ; il les fit mourir de faim en Allemagne. D'autres furent fusillés ou massacrés. Des milliers de jeunes gens se réfugièrent dans le « maquis » où ils continuèrent la lutte.

Malgré leur « résistance », les enfants de France ne pouvaient à eux seuls délivrer le pays.

Les armées alliées débarquèrent en Normandie, et, en août 1944, elles marchèrent sur Paris.

De leur côté, les Parisiens avaient attaqué les troupes allemandes qui occupaient Paris. Et voici les chars du général Leclerc qui arrivent dans la capitale. Les Parisiens, fous de joie, crient : « Vive la France ! »


L'Allemagne capitule le 9 mai 1945.

RÉSUMÉ

« Nous ne périrons pas. Nous sortirons de là. Nous gagnerons la guerre ! France, France nouvelle, grande France, en avant ! » (Paroles du Général de Gaulle, 1940.)

Questions

1. Les Français « résistaient » : que faut-il entendre par là ?
2. Comment les « occupants » traitèrent-ils les Français ?
3. Que firent les armées alliées en 1944 ?
4. Comment Paris aida-t-il vaillamment à se libérer ?
5. V signifie Victoire : dessinez.



b) Manuel de cours moyen, Hachette, 1985.

La collaboration et les souffrances des Français

LE 10 JUILLET 1940, à Vichy où le gouvernement de la France s'était replié, la majorité des députés et des sénateurs abandonnèrent leurs pouvoirs au maréchal Pétain : celui-ci devenait le chef de l'État français. La République cessa d'exister.

Le Maréchal accepta de collaborer avec l'Allemagne. Mal conseillé, il laissa les fascistes imposer un ordre nouveau. Les patriotes furent poursuivis, les Juifs persécutés. L'État français conduisait une politique antisémite. Une police spéciale, la Milice, créée en 1943, aida les Allemands à asservir notre pays.

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank



<http://www.youtube.com/watch?v=6JQAhUGbUse>
À partir de 1mn

Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964

« Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de *Nuit et Brouillard*, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle -- nos frères dans l'ordre de la Nuit...

« Commémorant l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : "Écoute ce soir, jeunesse de mon pays, les cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisses-tu, cette fois, les entendre : elles vont sonner pour toi".

« L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce *Chant des Partisans* que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité, puis psalmodier dans le brouillard des Vosges et les bois d'Alsace, mêlé au cri perdu des moutons des tabors, quand les bazookas de Corrèze avançaient à la rencontre des chars de Runstedt lancés de nouveau contre Strasbourg. Écoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. À côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France.- »

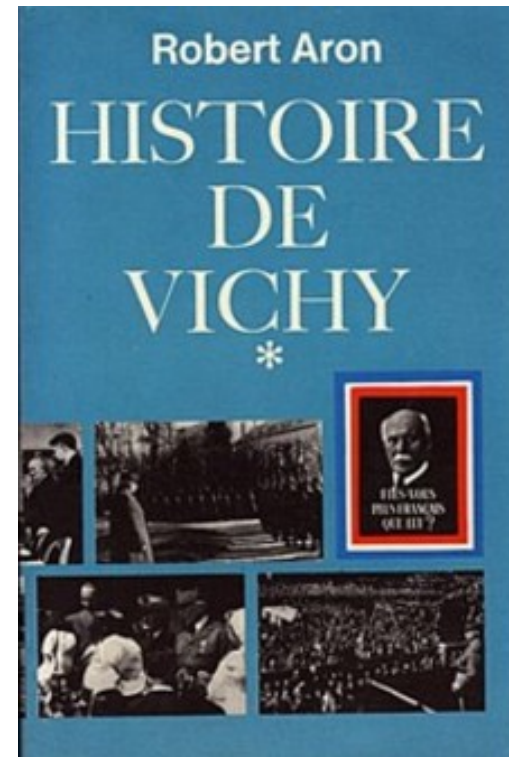
André Malraux

Ministre d'État chargé des Affaires culturelles

I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

B. Ur sell glorius war ar brezel, hini ar rezistañs

2. Teorienn « ar c'hleze hag ar skoed » / dalc'hioù an archivoù



I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

B. Ur sell glorius war ar brezel, hini ar rezistañs

3. Memor(ioù) ar rezistañs zo bet adtapet gant ar partiou politikel

Ur memor positivel ha peoc'hel eo hini ar rezistañs. Koulskoude e oa **daou memor a-enep** an eil ouzh egile :



Ar **gaullisted**: emaint o pouezañ war galv ar jeneral De Gaulle, abred-tre er brezel.

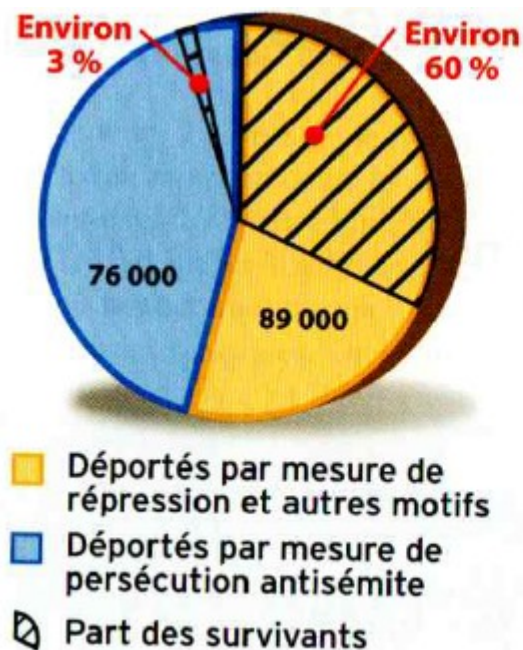
Ar **gommunusted** : emaint o pouezañ war an niver a dud o deus kemer perzh er rezistañs

=> « *le parti des 75000 fusillés* »



C. Ar memoriou-all en disoñj

1. Gouennlzh ar yuzevien n'eo ket komprenet-mat



3 Les rescapés de la déportation

Après la guerre, les survivants de la déportation au titre de la répression de la lutte contre l'occupant (résistants, opposants politiques, otages, victimes de rafles) ou pour d'autres motifs (prisonniers de droit commun) sont bien plus nombreux que les survivants de la déportation par mesure de persécution antisémite.



I. 1944 - bloavezhioù 1970 : « Une mémoire empoisonnée » R.Frank

C. Ar memoriou-all en disoñj

2. Dinac'h holl vemoriou ar c'houzañverien



Les **soldats prisonniers** en 1940 et surtout les **ouvriers du STO**

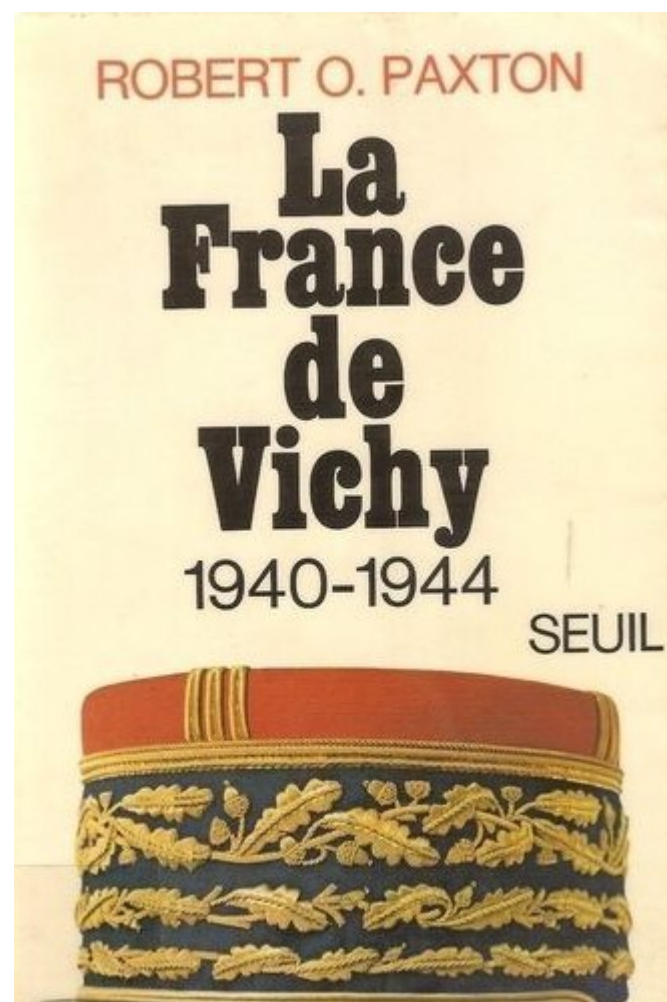


=> **An C'hallaoued n'int ket dedennet gant istor an dezhporzherien** (estreget ar rezistañted), abalamour na glotont ket gant skeudenn ur vro unvan leun a harozien galoneg. **Ur memor mezhus** eo.

II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Rousso)

A. An enklaskoù istorel nevez

1. « La France de Vichy », R.Paxton, 1972



II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Roussio)

A. An enklaskoù istorel nevez

2. An tabut diabarzh

Des résistants :

<https://www.youtube.com/watch?v=PzIGjUyttpU>

Des collaborationnistes :

<https://www.youtube.com/watch?v=SLUZ7W0h7CY>

Des français nostalgiques :

<https://www.youtube.com/watch?v=B0tbo0VAifw>

Beaucoup de Français « attentistes » :

<http://www.dailymotion.com/video/x61hfg>



II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Rousso)

B. Gouennlzh ar yuzevien o tont en-dro

1. Selaou an testoù



Proses Eichmann e Israël e 1961

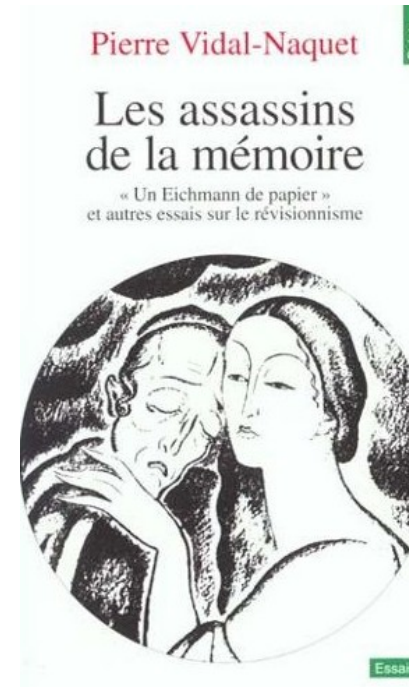
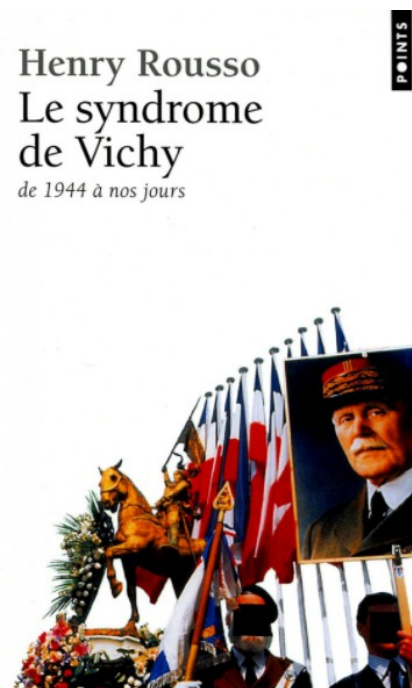
II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Roussio)

B. Gouennlzh ar yuzevien o tont en-dro

2. Labour an istorourien evit mont a-enep an nac'helouriezh



«kentañ pajenn » ar gazetenn *l'Express* e 1978
Atersadenn Darquier de Pellepoix



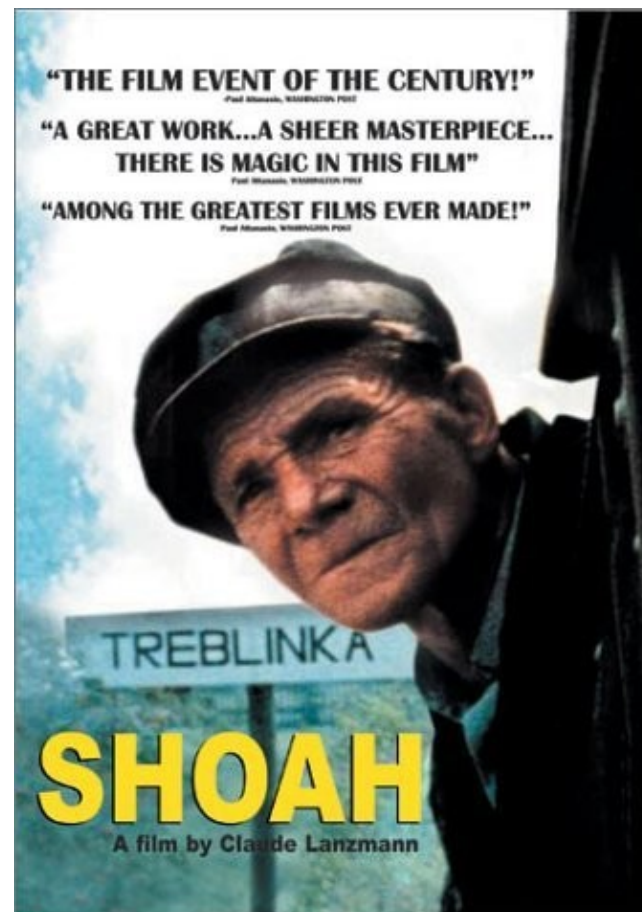
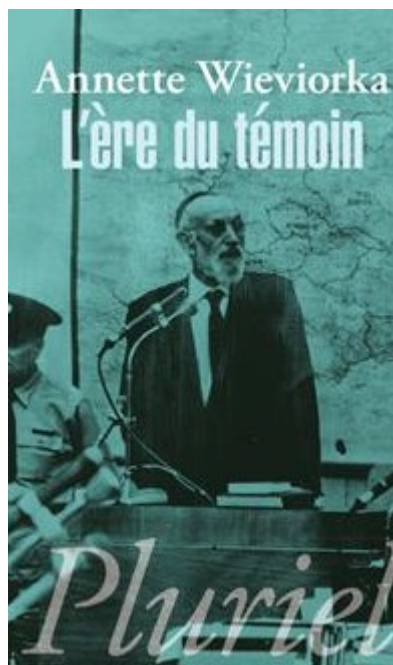
II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Rousso)

B. Gouennlzh ar yuzevien o tont en-dro

3. Labour ar c'hevredigezhioù yuzev



Beate ha Serge Klarsfeld



Shoah,
C. Lanzmann, 1985

II. Bloavezhioù 1970-90 : « un passé qui ne passe pas » (H.Roussio)

C. Ar prosesoù bras e Bro-C'hall



Proses Klaus Barbie, 1987



Proses Paul Touvier, 1994

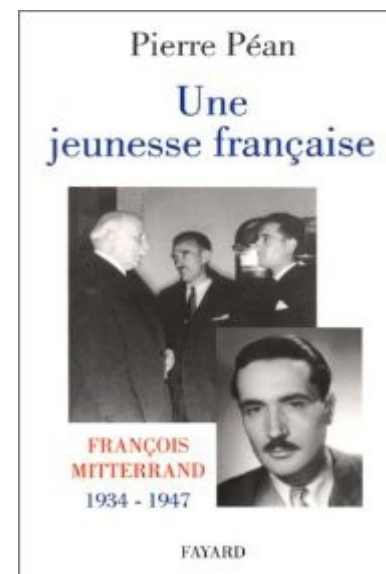


Proses Maurice Papon, 1998

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

A. Rol ar Stad gall : war-zu an « dever-memor »

1. Ar stennadurioù politikel er bloavezhioù 1980-90



François Mitterrand : ur « vichysto-rezistant »

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

A. Rol ar Stad gall : war-zu an « dever-memor »

2. Anavezet eo torfedoù ar stad gant Jacques Chirac



Jacques Chirac en juillet 1995,
lors des commémorations de la Rafle du Vel d'Hiv

DOCUMENT

La commémoration des rafles des 16-17 juillet 1942

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. [...]

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par l'État français. La France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux [...]. Nous conservons à l'égard des déportés juifs de France une dette imprescriptible.

Reconnaître les fautes du passé, reconnaître les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est, tout simplement, défendre une idée de l'Homme, de sa liberté, de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre [...].

Certes, il y a les erreurs, il y a les fautes, il y a, c'est indiscutable, une faute collective, mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Et cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus alors, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables de Libye, et partout où se battent les Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur des Français, ces « justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur, cette France : les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance, qui fondent l'identité française et qui nous obligent pour l'avenir.

Discours de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995.

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

A. Rol ar Stad gall : war-zu an « dever-memor »

3. Ha bremañ, ur « mea-culpa » evit an holl ?



9 Rendre hommage à la Résistance

• Lors de son mandat (2007-2012), le président de la République Nicolas Sarkozy s'est rendu tous les ans sur le plateau des Glières où ont péri 130 jeunes maquisards en 1944.
30 avril 2009.

Avril 2012. F.Hollande devant le mur en hommage aux enfants victimes , mémorial de la Shoah, Paris



III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

A. Rol ar Stad gall : war-zu an « dever-memor »

3. Ha bremañ, ur « mea-culpa » evit an holl ?



Bulletin officiel de l'Education nationale, n°30, 30 aout 2007.

« Le président de la République commémora le souvenir de Guy Môquet, cet élève résistant du Lycée Carnot arrêté à 16 ans en 1940 et fusillé le 22 octobre 1941 après avoir adressé, la veille de sa mort, une lettre poignante à sa mère. Cet épisode tragique...mérite de servir d'exemple à la jeune génération (...) Individuelle ou collective, nationale et européenne, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est encore aujourd'hui une condition du vivre ensemble et c'est pourquoi le ministère de l'Education nationale entend s'associer à cette commémoration du 22 octobre. Je demande aux chefs d'établissements de mobiliser les équipes éducatives autour de ce souvenir. La commémoration commencera par la lecture en classe ...de la lettre de Guy Môquet (...)

Le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

B. Ar memorioù deuet da vezañ an istor ofisiel ?

1. Al lezennoù-memor

CHRONOLOGIE	
LES « LOIS DITES MÉMORIELLES »	
30 juin 1990 (loi Gayssot)	Pénalisation de la négation de « crime contre l'humanité ».
29 janvier 2001	Loi de reconnaissance du génocide arménien.
21 mai 2001 (loi Taubira)	Reconnaissance par la France de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.
23 février 2005 (loi Mekachera)	Loi portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

- **Lois mémorielles** = loi dans laquelle l'Etat exprime, voire impose, un pt de vue officiel sur des évènements historiques
- **1990. Loi Gayssot** visant à réprimer le négationnisme.
- But pol. Mémorielle:
- Risques pour les historiens :

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

B. Ar memorioù deuet da vezañ an istor ofisiel ?

2. Lieskementet eo memoriù ar c'houzañverien

- Aujour'd'hui mémoire de la shoah dominante mais coexistence de nombreuses mémoires
- Affiche film Indigènes de Rachid Bouchareb, 2006



5 Les Tziganes : l'amnésie ?

En France, sous le régime de Vichy, la majorité des Tziganes ont été enfermés dans des camps d'internement. Même si peu ont été déportés, leurs conditions de vie étaient extrêmement difficiles.

Soixante ans après la libération des camps, le drame des Tziganes français demeure largement occulté. Le souvenir des lieux d'internement ne s'est pas fixé parce que les camps ont disparu, ou sont redevenus ce qu'ils étaient avant sans qu'on y puisse lire cet épisode douloureux. À la disparition matérielle des camps est venu s'ajouter le fait que la société a refusé de se préoccuper du vécu des victimes auxquelles personne ne s'identifiait : les Tziganes, considérés comme « mauvaises victimes », ont été ainsi exclus de la mémoire (...).

Du côté des historiens, le désintérêt s'est imposé avec autant de réussite, voire d'une manière plus forte. Le discours historique en France a ignoré l'internement des Tziganes. En dehors d'études tardives et peu nombreuses, les publications concernant Vichy destinées aux spécialistes ou à un public scolaire taisent son existence. Les Lieux de mémoire, sous la direction de Pierre Nora, l'évacue. (...).

Les gouvernements de la République qui se sont succédé depuis la Libération n'ont pas cru bon d'expliquer quel traitement avait été appliqué aux Tziganes de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a pas de mémorial national leur rendant hommage. L'État pratique à de rares exceptions près une politique du silence.

Emmanuel Filhol, historien, « Guerres mondiales et conflits contemporains », *Revue d'Histoire*, février-avril 2007.

III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

B. Ar memorioù deuet da vezañ an istor ofisiel ?

3. Peseurt diaesamatoù nevez evit an Istorour ?

« L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant.

L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.

L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui.

L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas.

L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un Etat libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'Etat, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire ».

Pétition « *Liberté pour l'histoire* », signée par 19 historiens en 2005 (présidé par P.Nora)



III. Abaoe fin ar bloavezhioù 1990, ur memor sioul en-dro ?

C. Petra eo rol an istorour er gevredigezh ?

Traomategezh

Brezel/kenlabour
1940-45

**Memorioù an eil brezel-bed e Bro-C'hall :
un traomatelezh hollek hir da bareañ**

Dinac'h

Rezistañsialism
Bl. 1950-70

Kas war-raok

Labour an istorourien
Bl. 1970-90

Sorc'henn

Dever-memor
Bl. 2000

